

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 1^{er} février dernier, la députée de Notre-Dame-de-Grâce déposait l'extrait d'une pétition signée par 331 personnes demandant au gouvernement du Québec de passer de la phase de recherche à la phase de création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat à l'Assemblée nationale.

Cette demande réfère à une motion adoptée unanimement par l'Assemblée nationale, le 14 avril 2022, engageant le gouvernement à examiner la création d'un comité conseil jeunesse permanent sur le climat.

Plus largement, l'Accord de Paris, auquel le Québec s'est déclaré lié, réaffirme l'importance de la participation publique, d'améliorer l'éducation et de la sensibilisation dans le domaine des changements climatiques. Pour mettre en œuvre cette disposition de l'Accord, les Parties sont invitées, entre autres, à favoriser la participation des jeunes et à offrir des activités de formation et de sensibilisation portant sur les changements climatiques.

Le Québec est conscient que les jeunes d'aujourd'hui seront plus touchés par les changements climatiques au cours de leur vie que tout autre segment de la population. C'est pourquoi plusieurs actions ont déjà été posées par le gouvernement.

...2

Par exemple, ils ont été consultés et ont proposé des mesures dans le cadre de la démarche ayant mené à l'adoption du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030). En effet, un groupe de travail formé uniquement de jeunes a été constitué pour offrir la perspective de cette génération et un membre de ce groupe participait aux travaux des autres groupes de la société civile.

De même, dans le cadre de la Stratégie de mobilisation pour l'action climatique 2022-2027 (Stratégie), des projets pilotes de dialogues climatiques seront annoncés dans les prochaines semaines et ils se déploieront à partir du printemps 2024. L'un de ces projets pilotes vise spécifiquement les jeunes de 12 à 35 ans, de différentes régions du Québec, et permettra de les entendre et de mieux comprendre leurs perceptions sur les enjeux climatiques et les solutions.

D'autres projets portant sur la mobilisation des jeunes en matière de changements climatiques ont été soutenus à travers le programme Action-Climat Québec et par le Plan d'action jeunesse du Secrétariat à la jeunesse. La poursuite de ces projets ou le démarrage de projets similaires seront fort probablement financés par la nouvelle phase du programme Action-Climat Québec ou par le nouveau Plan d'action jeunesse 2024-2029.

L'ensemble des activités déjà en place pour favoriser la participation des jeunes, leur formation et leur sensibilisation démontrent l'importance qu'accorde le gouvernement à cette question. Par ailleurs, le gouvernement a tenu des consultations l'automne dernier sur le renouvellement de la stratégie jeunesse et l'idée de créer un comité-conseil jeunesse permanent sur le climat est toujours en évaluation.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.

Le ministre,


Benoit Charette